

Fareins, le 5 Septembre 1945.

Monsieur le Sous-Préfet,

J'étais à Neaux le 19 Août dernier. J'ai entendu votre discours au cimetière. Je pense que l'on avait abusé de votre bonne foi en vous donnant des renseignements ne reflétant pas l'exacte vérité sur le combat de Neaux.

Vous avez oublié certaines choses; notamment qu'il y avait des gens qui s'étaient, dans des circonstances dangereuses, dévoués pour reconnaître et enlever les morts du combat; alors que ce devoir eut dû incomber naturellement à d'autres.

Ceux qui sont morts ne peuvent plus se défendre, il reste donc aux vivants de le faire pour eux.

J'ai écrit la version du combat de Neaux parue dans les journaux, avec l'habitude et la circonspection d'usage. Pour le moment, dans ce domaine, je m'en tiens là.

Aussitôt la cérémonie du cimetière terminée, je me suis rendu en pèlerinage, avec les anciens du groupe de mon fils, sur le lieu du combat. Si vous aviez pu être là, vous auriez vu, Monsieur le Sous-Préfet, combien était grande la différence entre votre récit et leurs affirmations.

Vous avez le moyen de faire une enquête. Je vous en prie, faites-la faire et que soient interrogés les rescapés marquants des deux groupes. Vous serez à ce moment renseigné exactement et, à l'inauguration du monument, le discours officiel ne soulèvera aucune contestation.

Recevez, Monsieur le Sous-Préfet, mes salutations très empressées.

J. Boyer

Maire de Fareins. *Am*

*Père du 1^{er} lieutenant Jean Boyer
tué à Neaux le 18 Nov/1944*